

Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 302.000 francs destinés à financer une action durable, en octobre et novembre 2001, puis en 2002, à l'occasion du centième anniversaire de l'attribution du premier Prix Nobel de la Paix à Henry Dunant, le 10 décembre 1901

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

En 1862, Henry Dunant publiait *Souvenir de Solferino*, récit dramatique de ses observations des suites du combat de juin 1859 entre l'armée de Napoléon III et les troupes autrichiennes. Sa présence fortuite sur place, au soir de la bataille, l'avait bouleversé au point de l'amener à solliciter la communauté internationale, afin qu'elle fixe des règles dans la conduite de la guerre, obligeant notamment les belligérants à venir en aide aux militaires blessés.

En 1863 fut créé le Comité de Genève, devenu par la suite Comité international de la Croix-Rouge, et en 1864 fut signée la première Convention de Genève.

L'évolution de l'action de la Croix-Rouge, sur une centaine d'années, a permis la ratification par les Etats des quatre Conventions de Genève, le 12 août 1949, puis de leurs Protocoles additionnels en 1977. Le Droit international humanitaire, ainsi initié par Henry Dunant, a permis de responsabiliser les Etats sur leurs droits et leurs devoirs en cas de conflit international, puis également de troubles intérieurs et de guerres civiles.

Ce droit de Genève reste aujourd'hui un pilier du système international qui a fait de la cité un moteur de la codification des relations internationales, notamment en ce qui concerne le respect des droits humains.

En 1872, fut négocié à Genève l'arbitrage dit de l'Alabama, qui permit d'éviter une guerre entre l'Amérique et l'Angleterre.

Ces deux séries d'événements ont eu des conséquences déterminantes dans la pratique de la négociation internationale, de la prévention des conflits et de l'action humanitaire. Elles ont également très fortement contribué à l'installation à Genève en 1919 de la Société des Nations, de l'Organisation internationale du Travail et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

L'influence du président américain Woodrow Wilson, dont le Palais du même nom abrite aujourd'hui le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme, a été déterminante pour faire de Genève une capitale de la négociation multilatérale. La Genève internationale compte actuellement une vingtaine d'organisations internationales et quelque 150 organisations non gouvernementales.

Le 10 décembre 1901, Henry Dunant se vit décerner le premier Prix Nobel de la Paix, prix que le CICR obtiendra encore en 1917, 1944 et 1963. Le deuxième Prix Nobel de la Paix fut attribué en 1902 à un autre Genevois, Elie Ducommun, chancelier de la République et Canton de Genève, qui s'engagea au Bureau international de la paix.

A l'occasion de cet anniversaire, un comité a été mis sur pied sous la présidence de M. Roger Durand, également président de la Société Henry Dunant, avec Mmes Catherine Aeschbach, Françoise Buffat (vice-présidente) et Lucia Scherrer (vice-présidente) et MM Pierre Allan, Costin van Berchem, François Bugnion, Jean-Daniel Candaux, Dominique Dunant (trésorier), Antoine Fleury, Eric Fuld (secrétaire général) et Tony Guggisberg.

Ce comité faitier, jusqu'à présent soutenu par le Conseil d'Etat et la Confédération, et en collaboration avec la Fondation pour Genève, a élaboré un programme de manifestations qui commenceront le 23 octobre 2001, avec pour objectif la mise en valeur d'un aspect peu connu de la cité natale d'Henry Dunant : Genève, un lieu où depuis deux cents ans des hommes et des institutions pensent et bâtissent la paix pour la promouvoir dans le monde entier.

Rappelons que la Ville de Genève assure la présidence de l'Association internationale des Villes Messagères de la Paix, titre décerné en 1987 par l'ONU à Genève ainsi qu'à 73 autres villes.

Afin de marquer durablement l'engagement de Genève en faveur de la paix, de contribuer à le faire mieux connaître, de participer au développement d'une culture de paix, le Conseil administratif propose de soutenir l'Association « Genève, un lieu pour la paix » dans la réalisation de son projet.

Genève, un lieu pour la paix

Manifestations organisées par le comité faitier

- Table ronde et publication des actes

"What is a just Peace" ? Des penseurs d'envergure mondiale confrontent leurs analyses sur cette question à l'aube du III^e millénaire,

Lu 29 et ma 30 octobre 2001. Uni-Dufour. Président : professeur Pierre Allan. Publics visés : grand public, milieux internationaux, médias, universitaires. Budget et financement : environ Fr. 130'000.- pris en charge par la Fondation pour Genève, avec le concours de l'Université de Genève.

- Colloque et publication des actes

Des historiens relatent les étapes décisives et le rôle des principaux acteurs dans les propositions faites pour instaurer la paix à partir de Genève

Je 1, ve 2 et sa 3 novembre 2001. Palais de l'Athénée. Président : Roger Durand. Publics visés : historiens, universitaires, médias. Budget et financement : Fr. 130'000.- pris en charge par l'Etat de Genève.

- Exposition et catalogue

« Genève, un lieu pour la paix »

Les grands penseurs, les moments cruciaux, les efforts actuels, les défis à venir.

Dès ma 23 octobre 2001 et pour 3 semaines. Hall central du Centre commercial de Balexert. Commissaire : Lucia Scherrer. Publics visés : grand public, milieux internationaux, collégiens et écoliers, touristes. Budget et financement : Fr. 130'000.- dont Fr. 90'000.- pris en charge par le Centre commercial de Balexert et par la Confédération (Département de la défense, de la protection de la population et des sports).

- « Itinéraires de la paix » et publication d'un guide

Des panneaux signalent les bâtiments et les lieux où se sont déroulées et continuent de se développer des étapes importantes de la quête inlassable de paix dont Genève est le théâtre.

Dès ve 26 octobre 2001 pour un an ou plus. Rues de la ville et du canton de Genève. Président : Roger Durand. Publics visés : passants et promeneurs, collégiens et écoliers, touristes. Budget et financement : Fr. 185'000.-, dont Fr. 50'000.- pris en charge par l'Etat de Genève et Fr. 127'000.- sollicités auprès de la Ville de Genève (Fr. 90'000.- les panneaux et Fr. 37'000.- le guide).

- Plaque commémorative pour signaler la Salle de la Réformation.
Elle a abrité les premières séances de la Société des Nations et les Rencontres internationales, avant d'être démolie à la fin des années 60.
Dévoilement prévu ve 26 octobre 2001. Bd Helvétique (emplacement actuel de la Chase Manhattan Bank), entre la rue du Rhône et la rue Versonnex. Organisation : comité faïtier. Publics visés : grand public, passants, habitants et touristes. Budget : environ Fr. 5000.- , à trouver.
- Réalisation et pose d'un buste d'Elie Ducommun
Chancelier de la République, ce militant radical s'engagea ensuite au Bureau international de la paix. En 1902, il reçut le Prix Nobel de la paix.
Dévoilement prévu me 31 octobre 2001. Près de sa maison natale, rue de Coutance. Organisation : comité faïtier. Publics visés : grand public, passants, habitants et touristes. Budget et financement : environ Fr. 15'000.-, à trouver.
- Concert de clôture à Saint-Pierre
Oeuvres de Max Bruch, d'Anton Dvorak et de Charles Gounod par l'Orchestre de Saint-Pierre-Fusterie sous la direction d'Antoine Marguier, avec la participation du chœur Horizon, de Grandson.
Je 8 novembre 2001 à 20 h. Cathédrale Saint-Pierre. Budget et financement : Fr. 60'000.- pris en charge par un mécène.

Manifestations associées

- Exposition au Musée d'ethnographie et catalogue
« La Paix »
Conclure la paix après la guerre, maintenir la paix, surmonter les conflits collectifs autrement que par le recours aux armes ... dans toutes les sociétés, des plus traditionnelles jusqu'à la nôtre, on a une certaine conception de la paix ...
Ma 30 octobre 2001 à di 3 mars 2002. Musée d'ethnographie 65 bd Carl-Vogt. Commissaire : Erica Deuber Ziegler, Musée d'ethnographie. Tous publics. Budget et financement : Musée d'ethnographie, Ville de Genève ; Fr. 60'000.- supplémentaires sollicités auprès de la Ville de Genève pour rédiger et publier un catalogue.
- Exposition à la Bibliothèque publique et universitaire
« Jean-Jacques de Sellon »
Fondateur en 1830 de la première « Société de la paix » en Europe continentale, le comte de Sellon a inauguré la vocation pacifiste de Genève.
Dès je 25 octobre 2001 pour environ 3 mois. Commissaire : Danièle Buysens. BPU. Publics visés : universitaires, Genevois, usagers de la BPU. Budget et financement : BPU, Ville de Genève.
- Exposition au Palais des Nations
« Société des Nations et ONU Genève »
Depuis 1920, Genève est un lieu de concertation mondiale en vue de la paix. Présentation d'archives de la SDN et de l'ONU.
Me 24 octobre 2001 à ma 30 avril 2002. Palais des Nations, Bibliothèque, Musée de la SDN. Commissaire : Blandine Blukacz-Louisfert, ONU, Genève. Publics visés : milieux internationaux, universitaires, écoles, touristes. Budget et financement : ONU Genève.
- Exposition au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
« Apocalypse 01 »
Hanté par l'appréhension d'un cataclysme planétaire, le fondateur de la Croix-Rouge a peint sur quatre tableaux symboliques sa vision sanglante d'une humanité belliqueuse.

Ma 20 mars à di 25 novembre 2001. Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Directeur : Roger Mayou. Publics visés : visiteurs du Musée, milieux internationaux, écoles. Budget et financement : Fr. 90'000.- pris en charge par un mécène.

- Rédaction du « Journal Fax »

Des élèves du collège des Colombières (Versoix) mettent en page et font imprimer un numéro du « Journal Fax » à partir d'articles envoyés par d'autres jeunes d'Europe, d'Amérique, du Japon, sur un thème en relation avec la paix.

Je 26 et ve 27 octobre 2001. Centre commercial de Balexert. Organisation : Sarabella Benamram et Pierre Dupanloup. Tous publics. Budget et financement : Fonds Jeunesse du DIP et Ville de Versoix.

Partenaires des manifestations

Etat de Genève, Ville de Genève, Confédération (Département de la défense, de la population et des sports), ONU Genève, Fondation pour Genève, Société Henry Dunant, Comité international de la Croix-Rouge, Université de Genève, Centre commercial de Balexert, Ecole de culture général Henry-Dunant, Orchestre Saint-Pierre-Fusterie, Office du tourisme Genève.

Participation de la Ville de Genève

Deux expositions sont organisées par des institutions de la Ville de Genève, soit le Musée d'ethnographie et la Bibliothèque publique universitaire.

La Ville est en outre sollicitée pour apporter son soutien financier :

- à la mise sur pied par le comité faîtière des « Itinéraires de la paix » ;
- à la réalisation du catalogue de l'exposition « La Paix » présentée au Musée d'ethnographie ;
- au financement d'une réception de clôture avant le concert (modalités à convenir) conjointement avec la Confédération, le Canton et la Ville de Genève en présence de personnalités marquantes et des représentants de la Genève internationale et locale. (Le financement de la réception d'ouverture est assuré par le Centre commercial de Balexert).

Les « Itinéraires de la paix » permettront de visiter les quelques 51 lieux de Genève ayant un lien direct avec le développement du droit international et de l'action humanitaire. Ils viendront par la suite s'ajouter au programme de plans piétons de la Ville de Genève et pourront faire partie des lieux que les touristes, les fonctionnaires internationaux et les Genevois visiteront et que les enfants des écoles découvriront pour s'imprégner de l'« Esprit de Genève ».

Le Conseil administratif propose en outre la publication en 2002, sous la direction du Service d'urbanisme de la Ville de Genève, d'un plan de type plan piétons pour les « Itinéraires de la paix », avec un tirage à 100'000 exemplaires en français et de 100'000 exemplaires en anglais, ainsi qu'une diffusion sur le site Internet de la Ville de Genève. Ce projet entre dans la planification du Service de l'urbanisme pour 2002 dans le cadre des différents plans piétons. Cette participation sera assurée par le Service des relations extérieures de la Ville de Genève, avec le soutien des Services de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, des agents de ville et du domaine public.

Le catalogue de l'exposition du Musée d'ethnographie « La Paix » développe le contenu de l'exposition en 4 parties : 1. Guerre et paix. 2. Douze exemples de paix. 3. Genève : un lieu

pour la paix ? 4. Vers une culture de paix. Il paraîtra dans la collection du Musée d'ethnographie, avec 200 pages environ et de nombreuses illustrations. La recherche et la rédaction sont assurées par un comité scientifique regroupant surtout des jeunes chercheurs universitaires de différentes disciplines, engagés dans des études sur la paix. Avant-propos du Conseil administratif ; préface de Louis Necker. Rédaction : Erica Deuber Ziegler, avec la collaboration de Natalia Tikhonov et Marie-Agnès Gainon-Court et, pour le comité scientifique, de Zoltan Bésci, Ameena Dennis, Elias Kindi, Maryvonne Maitre-Stepczynski, Mary-Louise Nagata, Rafael Matos, Alain Monnier, Raoul Ouedraougo, Joël Philippon.

Coûts

La contribution totale demandée pour réaliser cette opération est de Fr. 302'000 francs, soit dans le détail :

a) frais de réception et de promotion de l'événement	Fr.	15'000.00
b) financement de cinquante et un panneaux des « Itinéraire de la paix »	Fr.	90'000.00
c) financement de la conception et de l'impression du guide	Fr.	37'000.00
d) plan des itinéraires et diffusion sur Internet en 2002	Fr.	100'000.00
e) financement de la rédaction et de la publication du catalogue de l'exposition du Musée d'ethnographie « La Paix »	Fr.	60'000.00
<u>Total</u>	Fr.	<u>302'000.00</u>

Délais

Les versements seront étagés de la façon suivante :

- mai-juin 2001	: Fr. 90'000.-
- septembre-octobre 2001-03-23	: Fr. 37'000.-
- octobre 2001	: Fr. 60'000.-
- novembre 2001	: Fr. 15'000.-
- janvier-juin 2002	: Fr. 100'000.-

Référence au plan financier quadriennal

Ce projet ne figure pas dans le plan financier quadriennal 2001-2004.

Budget prévisionnel

La réalisation d'une action durable marquant le 100^{ème} anniversaire de l'attribution du premier Prix Nobel de la Paix à Henry Dunant n'entraînera pas de charges d'exploitation supplémentaires. Quant à la charge financière annuelle, comprenant les intérêts au taux de 5,25 et l'amortissement au moyen de 5 annuités, elle se montera à Fr. 70'237.-.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le service gestionnaire et bénéficiaire du crédit est le Service des Relations extérieures.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après :

PROJET D'ARRETE

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article 30, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

Arrête :

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit extraordinaire de 302'000.- destiné à financer une action durable, en octobre et novembre 2001, puis en 2002, marquant le 100^{ème} anniversaire de l'attribution du premier Prix Nobel de la Paix à Henry Dunant le 10 décembre 1901.

Article 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de rescriptions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de Fr. 302'000.-.

Article 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès l'année suivant le dernier versement, soit de 2003 à 2007.

Annexes : présentation détaillée des « Itinéraires de la paix » et projet d'exposition du Musée d'ethnographie « La Paix ».